

**REUNION
DU COMITE SYNDICAL**

Jeudi 14 avril 2016

I – Information sur l'activité du SDE 82



Marché de fourniture d'énergie

Selon la convention constitutive du groupement :

Le Coordonnateur (SDE 82)

organise la mise en concurrence, signe et notifie les marchés

Le membre

exécute les marchés

- **30 Juillet 2015:** Lancement Accord-cadre sur _____ pour les 168 membres du groupement (communes, communautés de communes, Conseil Départemental, centre de gestion, collèges, CCAS, EPCI,EPHAD)
- **25 Septembre 2015:** Lancement Marché Subséquent pour le lot n 2 relatif aux points de livraison dits profilés □ ou télérelevés □□ ➔ exécution au 1er janvier 2016
- **Dernière étape : 17 Février 2016 :** Lancement Marché Subséquent pour le lot n 1 relatif aux sites □ □ □ □ □ □ inférieure ou égale à 36 kVa
➔ *exécution du marché au 1er Mai 2016*
 - 130 membres
 - ✓ 1 162 points de livraison associés à des bâtiments et équipements pour une consommation annuelle totale estimée à 8,2 GWh ;
 - ✓

Marché de fourniture d'énergie

Conditions financières



et notifié le 21 mars 2016 à :

Direct Energie

	Tarifs règlementés	Tarifs du marché
Total TTC	2 608 778 €	2 115 303 €
<i>Bâtiment</i>	<i>1 438 720 €</i>	<i>1 149 014 €</i>
<i>EP</i>	<i>1 170 058 €</i>	<i>966 289 €</i>

Soit



**Globalement pour un volume annuel de 16,9 GWh
le gain TTC estimé est à - 18,90 %**





Marché de fourniture d'énergie

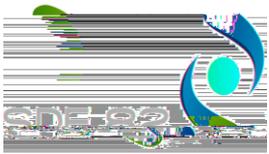
Chaque membre détermine la part des consommations **renouvelable** pour des points de livraison choisis.
du titulaire présente un surcôt de **0,4 / MWh HTT**

Part d'énergie renouvelable		unité	30%	50%	100%
Coût en €/kWh	0,00040 €		0,00012 €	0,00020 €	0,00040 €
Estimation du surcoût pour une consommation en kWh	1000	kWh	0,12 €	0,20 €	0,40 €

Compte tenu du faible coût et afin

facturation, le fournisseur conseille de

0%, 30%, 50% ou 100%.



Marché de fourniture d'énergie

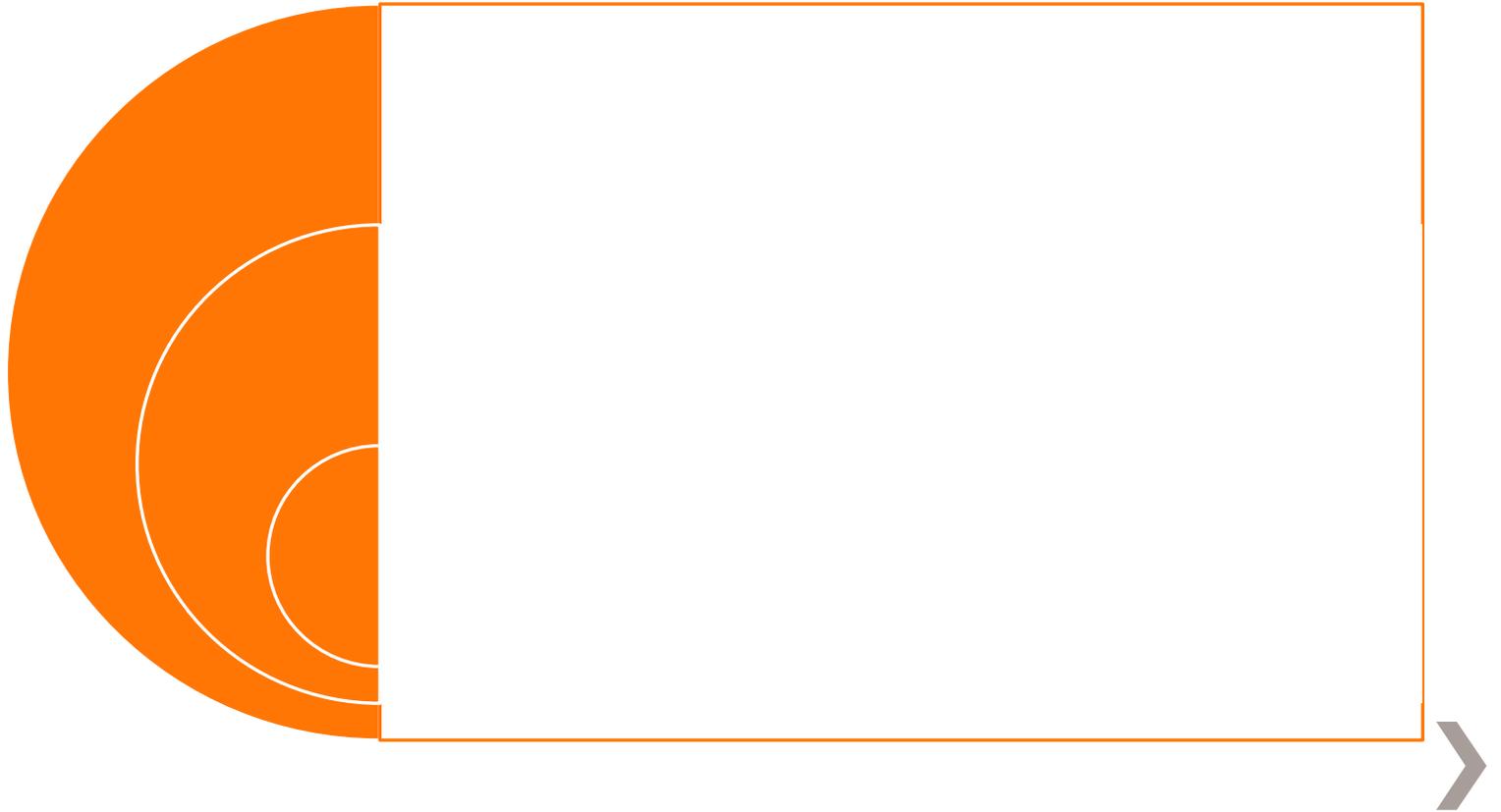


↳ Réunion de lancement : 31/03/2016

- ✓ Définition du périmètre par les membres avant le **08/04/2016** avec validation des points de livraison, des modalités de facturation et de la part « Energie verte »
- ✓ **6 avril 2016**)
membres des pièces du marché
- ✓ **1 mai 2016** bascule des sites en offre marché

31 décembre 2017
20 mois

II - DELIBERATION



Compte-rendu de la réunion du 18 février 2016

Délibération

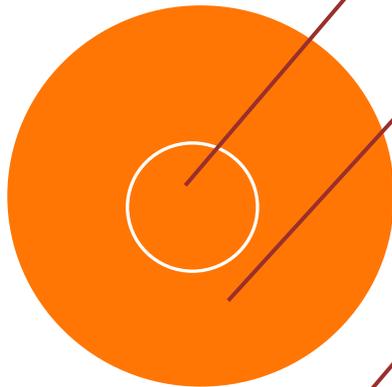
- ↪ Ce procès-verbal a été adressé à des élus ; **il est soumis à délibération de la Commission de**
délibérante.
- ↪ Un compte-rendu des décisions du Bureau syndical et du Président a également été transmis, pour information.

II - DELIBERATION

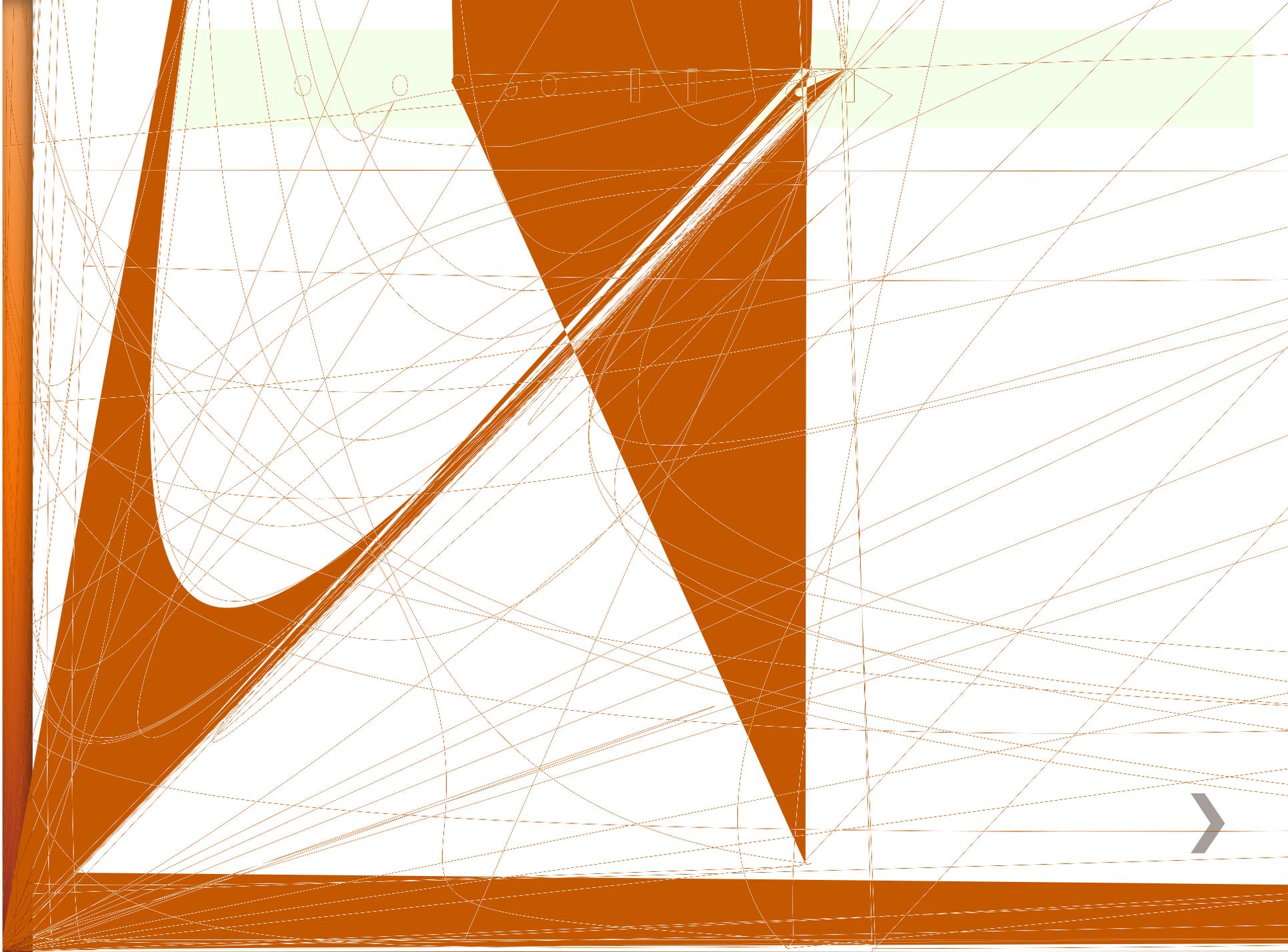
Compte administratif 2015

Compte de gestion 2015

Affectation du résultat







Les travaux sur les réseaux : 15 696 385 € (- 10 %)



Les restes à réaliser en travaux : 22 136 596 € (+ 13 %)



Compte administratif 2015

Délibération

Affectation du résultat 2015 :

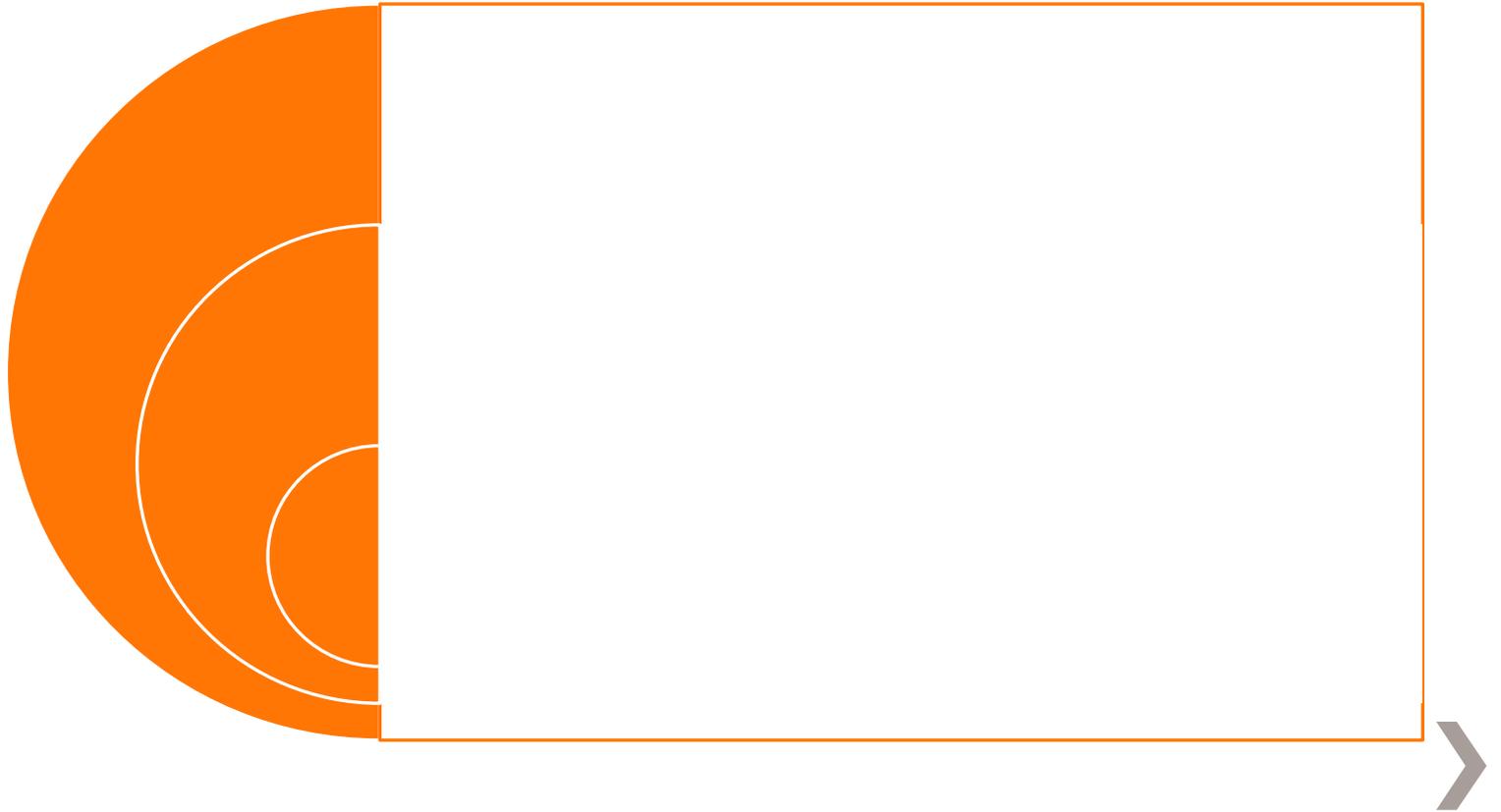
Résultat global :
12 084 206,24 €

Couverture du besoin de financement
(compte 1068) :
6 857 474,72 €

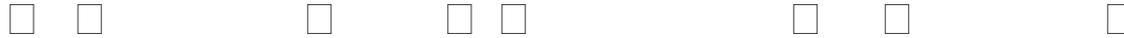
Report en fonctionnement
(compte 002) :
5 226 731,52 €



II - DELIBERATION



Politique d'aide aux investissements d'éclairage public



énergétiques sont un véritable enjeu pour les communes.

Aussi, le Syndicat souhaite fortement accompagner ses communes membres dans cette démarche par une modification des contributions apportées.

Politique actuelle	Proposition
Travaux _____ : Subventionnement à hauteur de 40 % du montant HT de travaux, plafonné à 22 900 par an	Travaux _____ : - Plafond porté à 28 000 - Possibilité de cumuler deux périodes annuelles
Aide aux points lumineux économes de 300 par point avec un plafond de 10 points par an	- Plafonnement porté à 15 points lumineux par an

Politique d'aide aux investissements d'éclairage public



3 modifications

1) Augmentation du plafond : 28 000 €

soit 22,27 % de plus



Politique d'aide aux investissements d'éclairage public

2) Possibilité de cumuler 2 périodes annuelles :

3) Aides aux points lumineux économes :



Il vous est proposé d'adopter cette nouvelle politique en matière d'aide aux investissements d'éclairage public, telle que présentée, à savoir :

Porté le plafond à 28 000 €

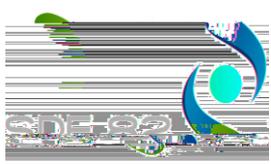
Possibilité de cumuler deux périodes annuelles consécutives

Plafonnement à 15 points lumineux par an.

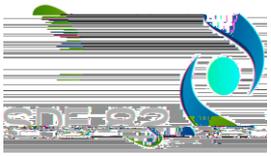


II - DELIBERATION





Déplacement des ouvrages



Déplacement des ouvrages pour les pivots d'irrigation





Retrait des délibérations du 10

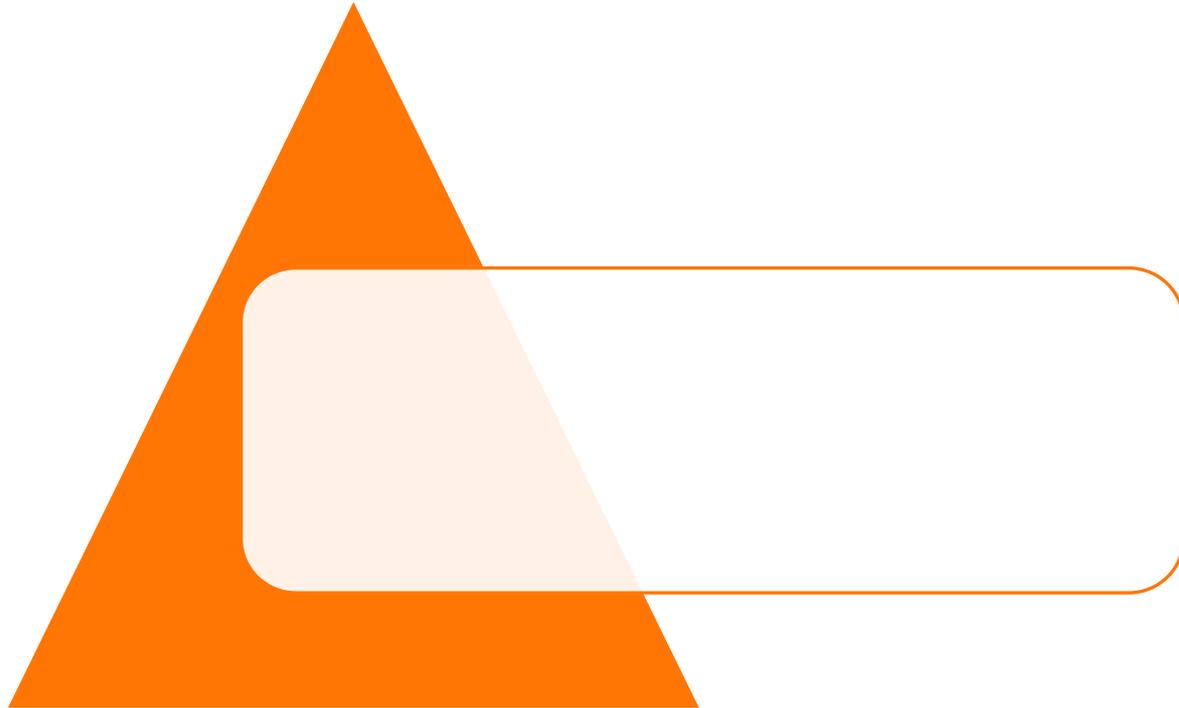
cependant





SDE 82

II - DELIBERATION



Avancements de grade

Délibération

Dans le cadre d'un avancement de grade 2016, je vous propose de créer l'emploi suivant :

Au 1^{er} juin 2016 : création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe





SDE 82

II - DELIBERATION



Renouvellement du protocole « PCT »



Il est envisagé de le renouveler pour une année supplémentaire, selon le modèle validé par la FNCCR et ERDF, similaire aux modalités actuelles.



Renouvellement du protocole « PCT »

Délibération



$$0,74 \times (1 + P_c/P_d) \times (0,0005 \times D + 0,125)$$

P_c : population de la concession

P_d : population départementale

D : durée

Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer le renouvellement de ce protocole pour une année supplémentaire.



|| -



Marché de supervision des bornes

Délibération

-
-
-
-
-

Estimation des prestations annuelles:

-
-

C'est donc pour un marché de l'ordre de 150 000 € TTC sur deux ans qu'il vous est demandé d'autoriser le Président à lancer la procédure d'appel d'offre et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution des ces prestations.



Marché de supervision des bornes

Dispositivo de Incentivos



h v

} v À v š] } v

[μ š } œ] • š] } v [}

➤ o [] u % o v š š] } v o [/ Z s š š } μ •

➤ > [] v š œ À v š] } v [μ v š] œ • % } μ œ



P œ š μ] š o u] •] • % } •

μ œ À o]] š o • μ œ



➤ [] v (% ô î ((š μ o • u v P u v š •
o è Ð 8 À ; A 5 ° } Q P 0 [] v > >

Modalités de prise en charge de la pose de gaines par anticipation

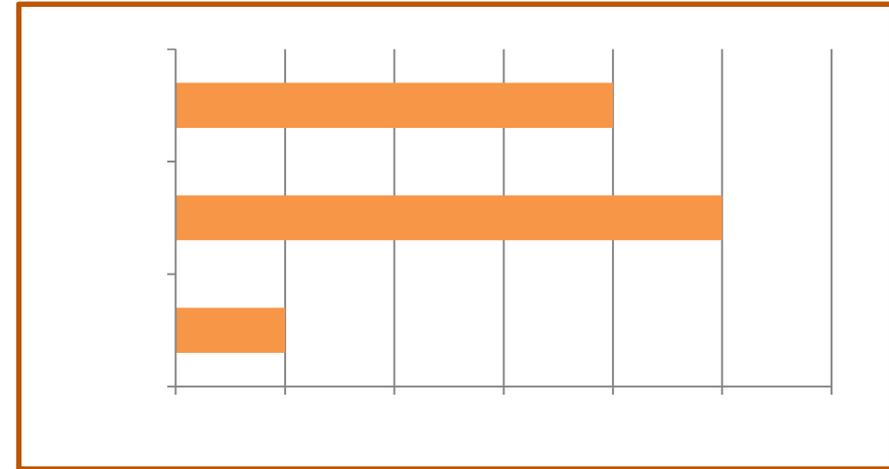
Délibération

Il vous est proposé d'intégrer au coût global de l'investissement les frais de pose de gaines en attente.



Prise en compte des nouvelles demandes

Délibération



Il vous est proposé de fixer, pour les nouvelles demandes, le taux de participation des communes à 60 %.



Amortissement des bornes

Délibération

Il vous est proposé
un amortissement sur
10 ans.

de bien, un amortissement sur





SDE 82

II - DELIBERATION



Virements pour dépenses imprévues





SDE 82

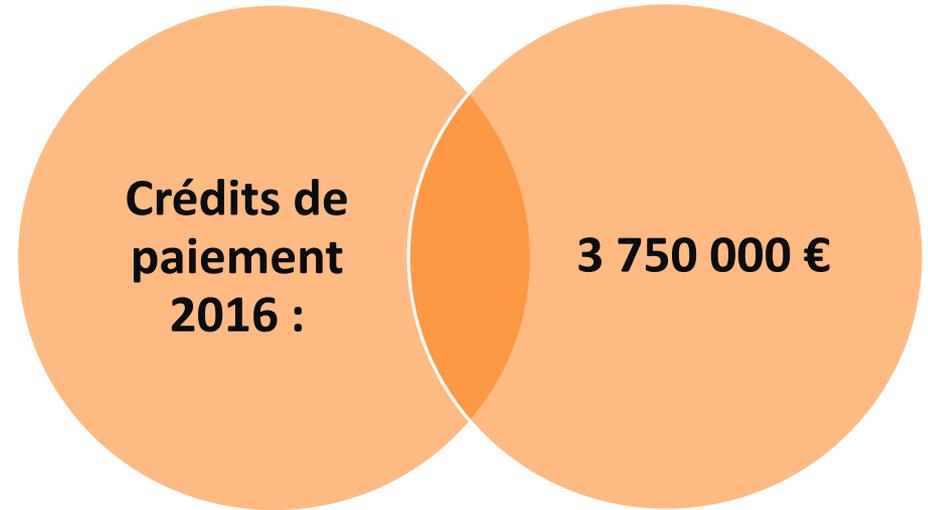
II - DELIBERATION



AP/CP 2016

Montant total des Autorisations de Programme : 17 860 854 €

Délibération





SDE 82

II - DELIBERATION



PRIMITIF 2016 BUDGET



BUDGET PRIMITIF 2016

Les recettes de fonctionnement : 11 304 678 €

(- 3 064 260 €, soit – 21 % par rapport au budget 2015)



BUDGET PRIMITIF 2016

La section d'investissement : 34 447 188 € (- 10 640 894 €, soit - 23,6 %)

DÉPENSES NOUVELLES :

10 770 682 €

**DONT TRAVAUX
ER/EP/FO :**

5 897 850 €

**BESOIN DE FINANCEMENT
PRÉVISIONNEL :**

2 164 853€

RECETTES : 15 630 053 €

**Dont participation aux
travaux et TVA :**

3 297 043 €

RAR : 23 676 506 €

RAR : 16 652 282 €

Dépenses

Recettes



BUDGET PRIMITIF 2016

Les recettes d'investissement :



BUDGET PRIMITIF 2016

Les dépenses d'investissement :



BUDGET PRIMITIF 2016

Propositions 2016 de crédits en travaux : 5 897 850 €

Délibération

Il vous est proposé d'adopter le budget primitif 2016 tel qu'il vient de vous être présenté.

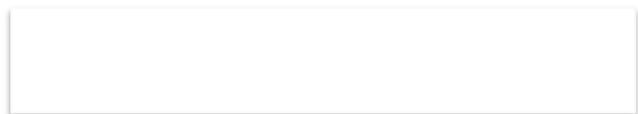
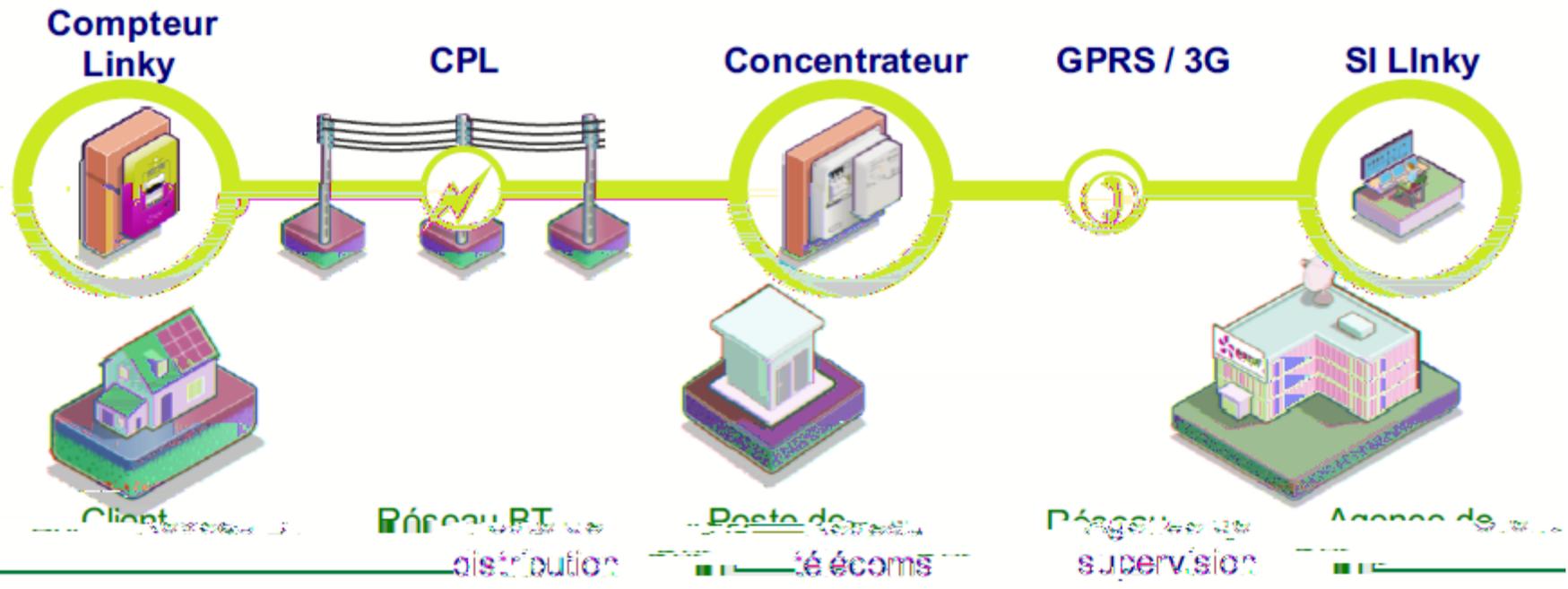


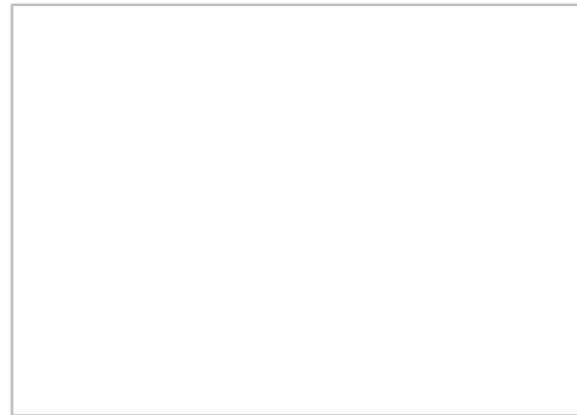
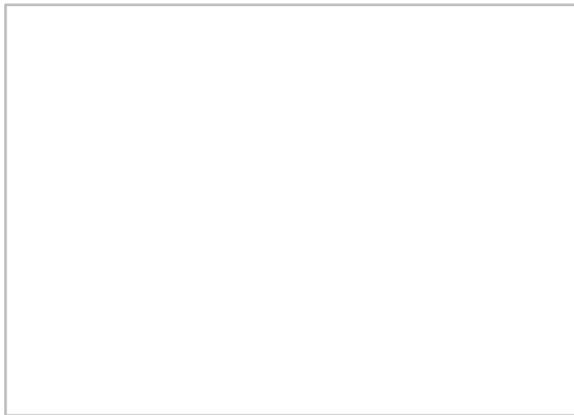
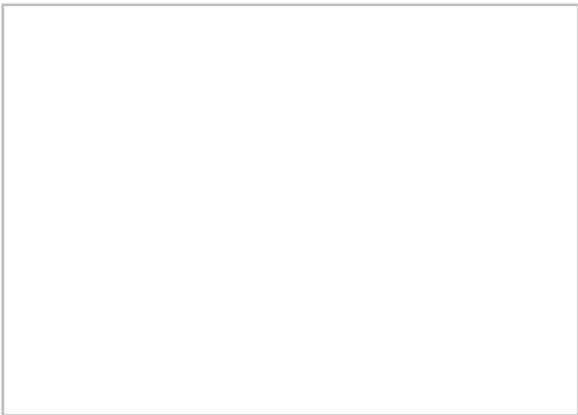


SDE 82

III – ACTUALITE DE L'ENERGIE









Empty rectangular box for 2019 content.



Empty rectangular box for 2020 content.



Empty rectangular box for 2021 content.

Empty rectangular box at the bottom of the page.



e



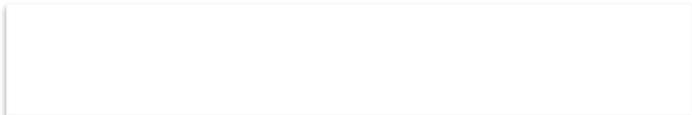
« Un grille-pains émet 800 fois plus de champ électrique que le nouveau compteur Linky »



respecte l'ensemble des normes

« peut-être cancérogènes pour l'homme »

Aucun problème d'incendie

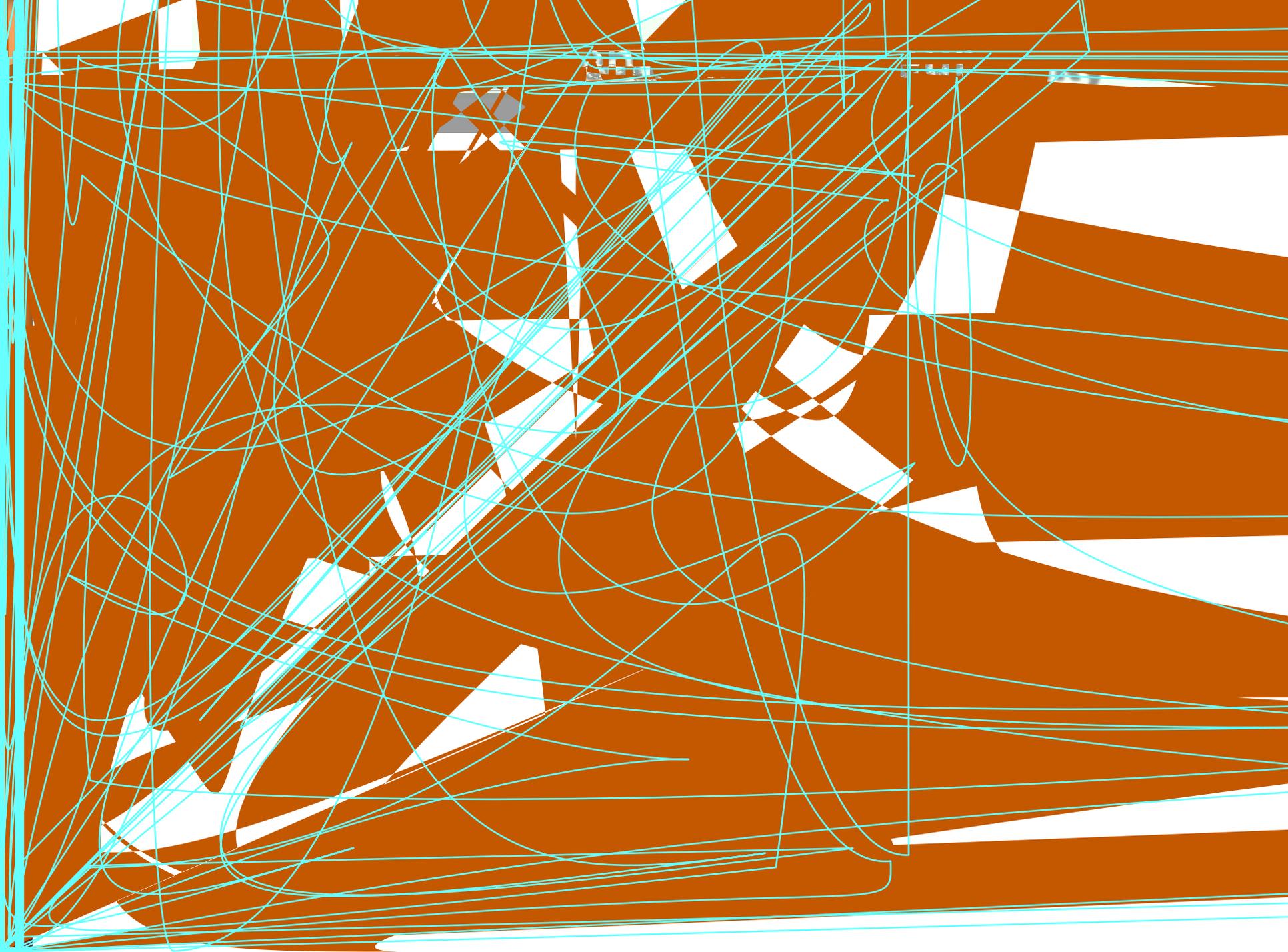




respectent
scrupuleusement les recommandations de la Commission Nationale
Informatique et Libertés (CNIL)

Remplacement du compteur — Déplinky







**Merci de votre
participation**

